

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2024

---

HAUT CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE - (N° 2091)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CF32

présenté par

Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon,  
M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et  
M. Thierry

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« sénateur »,

insérer les mots :

« issus de l'opposition ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le jeu des majorités donne peu de visibilité aux parlementaires d'opposition. Cet amendement propose une rédaction qui garantit une représentation des parlementaires d'opposition, tout aussi compétents en matière économique, monétaire et financière, au sein du Haut Conseil de stabilité financière.